



GROUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Éléments clés
2013

entreprendre pour un avenir durable



PROPARCO est présente dans 70 pays sur quatre continents. Elle évolue au plus près du tissu économique local pour toujours mieux répondre aux besoins de ses clients. Elle s'appuie sur 13 représentations locales et sur le réseau d'agences de l'AFD.

Institution financière de développement, PROPARCO est la filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé.

Sa mission est d'encourager les investissements privés dans les pays du Sud en faveur de la croissance et du développement durable. Elle mobilise une large gamme d'instruments financiers de long terme et non-concessionnels (prêts, prises de participation et garanties) pour soutenir des projets privés à fort impact sur le développement. Son action couvre les infrastructures, le secteur financier, les mines, l'agriculture, l'industrie et les services.

PROPARCO se positionne en complément de l'offre commerciale pour répondre aux insuffisances de marché dans les pays émergents et en développement. Ses financements ont vocation à démontrer la viabilité des solutions privées dans des domaines novateurs ou dans secteurs et régions jugés trop risqués par les investisseurs.

Elle s'attache à promouvoir, dans chacun de ses projets, les principes d'un financement responsable. Son objectif : accompagner ses clients vers une meilleure performance environnementale et sociale et une contribution plus importante au développement local.

Sa connaissance de l'Afrique, son savoir-faire dans le financement de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, son large réseau de partenaires publics et privés, son expertise environnementale et sociale, sa gouvernance originale sont autant d'atouts qui font de PROPARCO un partenaire de choix pour une croissance durable au Sud.

3,4 Md€

PROPARCO a poursuivi sa croissance en 2013, avec une augmentation de 10 % de son portefeuille.

350 clients

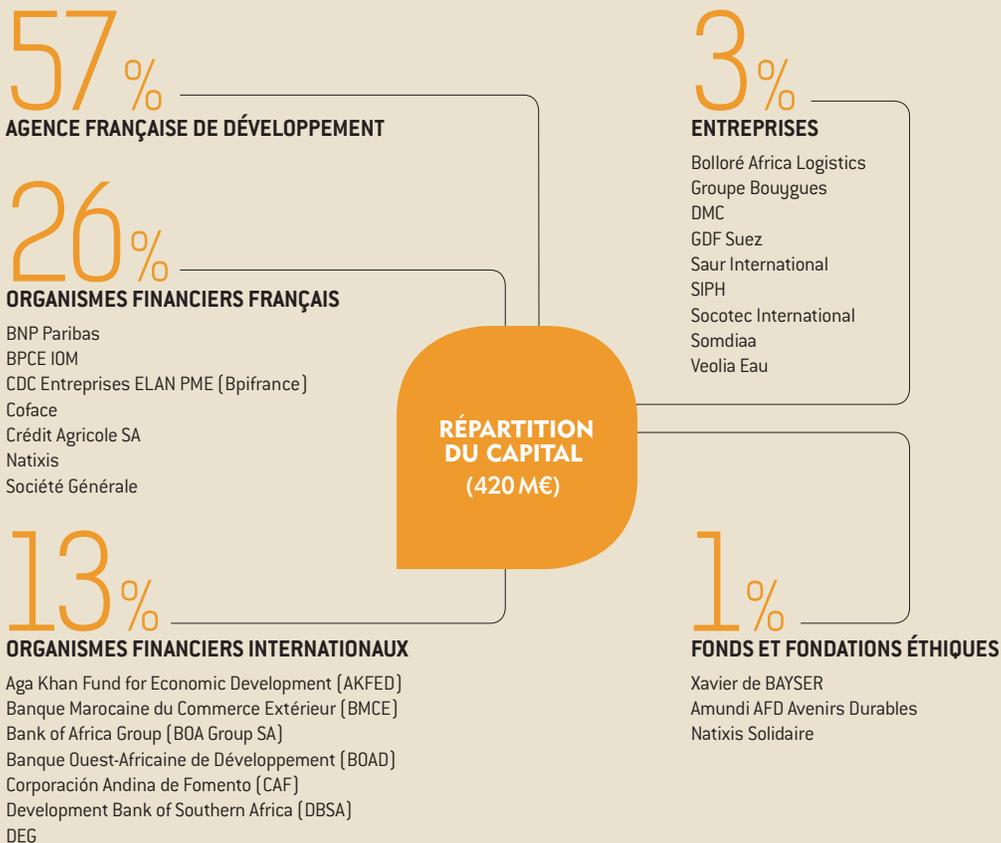
Les financements de PROPARCO bénéficient à une grande diversité d'acteurs du secteur privé.

70 pays

PROPARCO s'appuie sur 13 représentations locales et le réseau d'agences de l'AFD.

PROPARCO dispose d'une gouvernance originale dans le paysage des institutions financières de développement. Elle rassemble une trentaine d'actionnaires, privés et publics, du Nord et du Sud, engagés en faveur du développement. Au fil des évolutions successives, son actionnariat s'est forgé une identité à l'image de la mission de PROPARCO.

Un actionnariat mixte



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Anne PAUGAM

Vice-Président

Jean-Jacques MOINEVILLE

Administrateurs

Jean-Marc GRAVELLINI

Jean-Yves GROSCLAUDE

Philippe BAUDUIN

Odile LAPIERRE

Philippe SÉCHAUD

Agence française de développement

Colette GROSSET

BNP Paribas

Philippe TARTELIN

Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

BPCE International et outre-mer

Patricia LANTZ

Corporación Andina de Fomento (CAF)

Gustavo ARDILA

CDC Entreprises Élan PME (Bpifrance)

Isabelle BÉBÉAR

Crédit Agricole SA

Éric HOTTELART

Development Bank of Southern Africa (DBSA)

Moe SHAIK

Natixis

Jean-Claude GARDETTE

Dirigeants

Directeur général

Claude PÉRIOU

Directeurs généraux délégués

Ghislain DE VALON

Marie-Hélène LOISON

Représentant du comité d'établissement de l'AFD

Benoît VERDEAUX

Censeurs et observateurs

Censeurs statutaires :

Ministère de l'Économie et des Finances

Frédéric CHOBLET

Ministère des Affaires étrangères

Vincent JACOB

Censeurs non statutaires :

Aga Khan Fund for Economic Development (AKFED)

Lutaf KASSAM

Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)

Éric BIO

BPCE

Josiane LANCELLE

Coface

Pascale LEFÈVRE

GDF Suez

Denis SIMONNEAU

Veolia Eau

Patrice FONLLADOSA

Commissaire du gouvernement

Claude WARNET

Commissaires aux comptes

Société MAZARS

Max DONGAR

Guillaume POTEL

Société KPMG

Arnaud BOURDEILLE

Malcolm MC LARTY

COMITÉ D'AUDIT

Président

Jean-Claude GARDETTE

Jean-Michel LATY

Bernard DIGUET



LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONSULTATIF

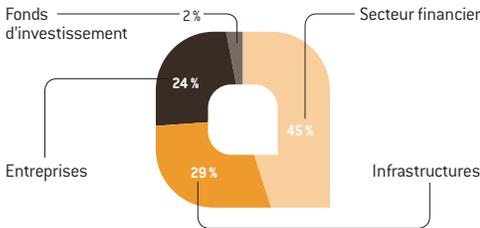
Composé de 16 membres dont au moins le tiers est membre du CA, le CIC se réunit mensuellement pour émettre un avis sur tout concours financier inférieur à 30 M€, ne nécessitant pas l'accord préalable du CA. Il est chargé d'apprécier la cohérence des projets avec les orientations stratégiques de PROPARCO et les missions de l'AFD, mais aussi ses conditions financières et ses principaux risques. Son rôle est fondamental dans le cycle du projet de PROPARCO, puisqu'il s'agit de la dernière instance devant laquelle le projet est présenté avant décision de la Direction générale.

PROPARCO a renforcé son activité en 2013 avec un niveau de signatures de 850 M€, en hausse de 15% par rapport à 2012, et un portefeuille de 3,4 Md€. Cette croissance se combine à une bonne performance financière et un fort impact sur le développement.

2013 : un modèle conforté

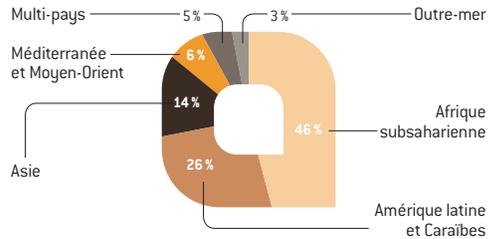
SIGNATURES PAR SECTEUR EN 2013

(en % du total des signatures)



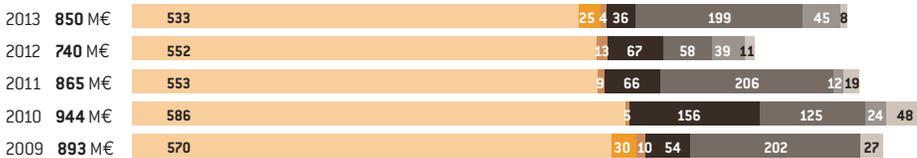
SIGNATURES PAR RÉGION EN 2013

(en % du total des signatures)



SIGNATURES PAR PRODUIT 2009-2013

(en M€)



PORTEFEUILLE TOTAL PAR PRODUIT 2009-2013

(en M€)



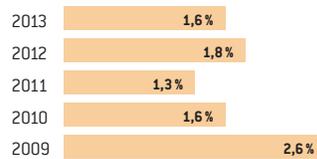
BILAN 2009-2013

(en M€)



CRÉANCES DOUTEUSES 2009-2013

(en % de l'encours)



ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2009-2013

(en M€)





Promouvoir un financement responsable

« Depuis près de 40 ans, PROPARCO a un leitmotiv : concilier croissance économique, équilibres environnementaux et impact social. C'est dans son ADN de promouvoir, dans chacune de ses actions, les principes d'un financement responsable. »

Claude PÉRIOU
Directeur général, PROPARCO

Le secteur privé est un vecteur de développement durable. Il joue de plus en plus un rôle de catalyseur des bonnes pratiques environnementales et sociales (E&S). PROPARCO entend accompagner ce mouvement dans les pays émergents et en développement.

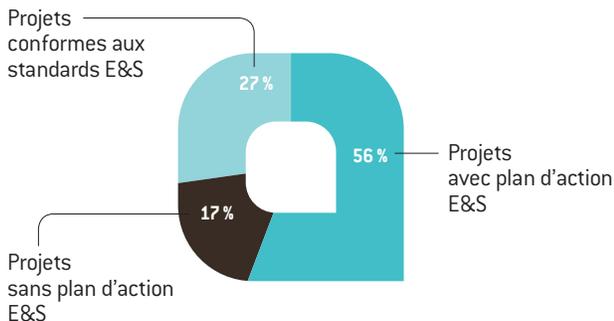
ENCOURAGER DES MODÈLES ÉCONOMIQUES RESPONSABLES

PROPARCO a développé une démarche structurée d'analyse des pratiques E&S de ses clients. L'objectif : s'assurer de leur engagement à atténuer, voire compenser, les risques inhérents à leurs projets. Au-delà de la stricte maîtrise des risques, PROPARCO accompagne ses clients vers une meilleure performance E&S et vers une amélioration de leurs impacts sur le développement.

RENFORCER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

PROPARCO veille à ce que ses clients ainsi que leurs fournisseurs et sous-traitants assurent des conditions de travail conformes aux conventions internationales du droit du travail : gestion du personnel, hygiène et sécurité, lutte contre les discriminations, etc. Lorsque des projets d'infrastructures induisent le déplacement de populations ou l'arrêt d'activités économiques préexistantes, elle exige de ses clients la mise en place de plans de déplacement concertés. Ces plans doivent prévoir les conditions de leur réinstallation et ou de leur indemnisation.

CONFORMITÉ DES PROJETS SIGNÉS EN 2013 AUX STANDARDS E&S



AMÉLIORER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES PROJETS

PROMOUVOIR un financement responsable, c'est aussi, pour PROPARCO, inciter ses clients à réduire leurs niveaux de pollution – notamment en eau et en énergie –, à limiter leurs consommations de ressources naturelles et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. PROPARCO promeut, en particulier, auprès de ses clients le développement de projets d'efficacité énergétique. En matière de biodiversité, elle s'attache, dans le cadre de projets agro-industriels ou d'infrastructures par exemple, à éviter la destruction de milieux naturels à haute valeur écologique ou, en dernier recours, à compenser la destruction de tels milieux.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT PLUS INCLUSIF ET UNE TRANSPARENCE ACCRUE

PROPARCO porte une attention particulière à l'accès des populations locales aux services de ses clients, notamment en matière d'éducation et de santé. Elle peut, par exemple, les inciter à développer des systèmes de bourse dans l'enseignement, ou à appliquer des tarifs préférentiels de soins pour certaines populations vulnérables. Par ailleurs, PROPARCO mesure l'effet d'entraînement de ses clients sur l'activité économique locale et leur contribution aux revenus des États. Dans le secteur minier, elle veille à la transparence financière de ses clients sur leurs contributions à la fiscalité locale.



Pour un enseignement supérieur de qualité

L'acquisition de savoirs et de compétences, de l'éducation primaire au supérieur, est essentielle pour assurer l'insertion professionnelle des jeunes et une croissance économique durable. Sur ce terrain, le secteur privé vient compléter efficacement l'offre publique d'éducation et de formation.

En 2013, PROPARCO a accordé un prêt de 25 MUSD à l'Université catholique pontificale du Pérou (PUCP), élue meilleure université du pays, pour soutenir la modernisation de son campus à Lima. Il permettra notamment la construction d'un bâtiment équipé d'un système d'apprentissage digital moderne et d'une bibliothèque.



Une expertise multisectorielle

INFRASTRUCTURES

Avec ses **RESSOURCES DE LONG TERME**, PROPARCO soutient de grands projets d'infrastructures dans les pays du Sud : énergie, télécommunications, transports, eau et assainissement. Son objectif : améliorer la qualité des infrastructures et renforcer leur accès au plus grand nombre. Dans les pays émergents, elle concentre ses financements sur le développement des énergies renouvelables.

BANQUES ET MARCHÉS FINANCIERS

PROPARCO soutient l'activité des institutions financières, avec l'objectif de renforcer les capacités locales de financement à long terme. Dans sa zone d'intervention historique, elle propose à ses clients des lignes de crédit et des apports en capital. Dans les pays émergents, son offre se concentre sur les lignes de crédit dédiées au financement de secteurs spécifiques tels que les énergies renouvelables, l'agriculture ou la santé. Elle se diversifie dans l'assurance, la réassurance et le leasing.

SECTEURS SOCIAUX

PROPARCO favorise l'émergence d'une offre privée dans l'éducation et la santé. Elle finance des établissements privés d'enseignement, des organismes de formation, des hôpitaux privés et des groupes pharmaceutiques. Son objectif est de contribuer au développement de systèmes éducatifs et de soins de qualité, et d'en garantir l'accès au plus grand nombre.



LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE permettent d'agir en profondeur sur le tissu économique local et d'améliorer l'accès au financement des plus pauvres. PROPARCO soutient les institutions conciliant performance financière et sociale pour soutenir le développement d'un secteur de la microfinance responsable. Une attention particulière est portée aux politiques de protection de la clientèle.

MICROFINANCE

PROPARCO appuie l'investissement privé dans les filières agricoles et agro-industrielles à toutes les étapes de la chaîne de valeur : de l'amont – production primaire et production d'intrants – à l'aval – transformation, commercialisation et distribution. L'amélioration de la productivité agricole, la valorisation locale des productions et l'investissement dans les opérations de transformation contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

AGRICULTURE

PROPARCO soutient le développement d'industries avec un effet significatif et durable sur la croissance du Sud : industrie manufacturière, industrie minière, matériaux de construction, etc. Elle accompagne des groupes industriels dans l'amélioration de leur empreinte environnementale, à travers notamment le financement de projets d'efficacité énergétique.

INDUSTRIE



Encourager un développement sobre en carbone

870 000
teq CO₂/an

évitées ou réduites
grâce aux financements
de PROPARCO en 2013.

475 MW

Une puissance produite grâce aux
projets d'énergies renouvelables
financés en 2013.

26%

La part des projets d'énergies
renouvelables et d'efficacité
énergétique en 2013.

Le changement climatique est au cœur de la stratégie de PROPARCO, qui s'attache à promouvoir des modèles économiques sobres en carbone. Sa logique d'intervention est double : lutter contre le changement climatique et optimiser l'utilisation des ressources.

MESURER L'EMPREINTE CARBONE DES PROJETS

PROPARCO décline auprès du secteur privé la stratégie « climat-développement » de l'AFD. Elle applique, dans ce cadre, une politique de sélectivité des projets en fonction de leur impact sur le climat. L'empreinte de ses projets est systématiquement mesurée à partir d'une estimation *ex ante* des émissions de gaz à effet de serre générées, évitées ou réduites chaque année.

RENFORCER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'ESSENTIEL des systèmes énergétiques repose, aujourd'hui, sur l'utilisation des énergies fossiles fortement émettrices de gaz à effet de serre. Les énergies renouvelables de substitution apportent des réponses au défi climatique, mais aussi aux impératifs de sécurité énergétique des pays du Sud. Le rôle du secteur privé est essentiel pour répondre aux importants besoins d'investissement de ce secteur. PROPARCO soutient le développement de projets éoliens, hydrauliques, solaires, géothermiques, de biomasse et biogaz.



PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE est le deuxième pilier d'une politique énergétique durable. Elle permet de réduire le taux de croissance de la consommation énergétique mondiale. Elle représente également des économies substantielles en termes d'infrastructures et un fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, malgré une rentabilité élevée, le financement de l'efficacité énergétique demeure encore trop limité. PROPARCO soutient les projets d'efficacité énergétique dans des secteurs consommateurs d'énergie comme les industries manufacturières, les matériaux de construction ou l'agro-industrie. Elle finance également des projets de valorisation de la biomasse.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE FINANCEMENT

LES PROJETS d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique nécessitent des outils de financement adaptés. Face à l'ampleur des besoins et aux contraintes budgétaires croissantes sur les finances publiques, l'implication des flux financiers privés est essentielle. PROPARCO octroie aux banques des lignes de crédit dédiées en vue d'accroître la disponibilité locale de ressources financières de long-terme. Ce type d'intervention suppose des compétences et des outils d'analyse pérennes au sein des banques ainsi que l'existence d'un cadre législatif et réglementaire adapté.

ASIE DU SUD-EST

Promouvoir les énergies vertes

En vue d'encourager une croissance verte moins dépendante des ressources fossiles, PROPARCO soutient en Asie le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Aux côtés du FMO, PROPARCO a accordé un prêt de 30 MUSD à une entreprise leader dans les énergies propres en Asie du Sud-Est, Sindicatum Sustainable Resources. Ce financement permettra de soutenir des projets de valorisation énergétique des déchets et la production d'énergie à partir des gaz d'enfouissement en Inde, en Thaïlande, aux Philippines et en Indonésie.

Des partenariats géographiques différenciés

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

32%

du portefeuille
au 31 décembre 2013

L'Afrique subsaharienne a toujours été et demeure la priorité de PROPARCO. Dans la région, PROPARCO concentre ses financements sur les vecteurs d'une croissance durable et partagée : l'approfondissement des marchés financiers, le développement des infrastructures et la modernisation des filières agricoles et agro-industrielles. Des efforts importants sont également engagés en faveur du financement des PME.

MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

24%

du portefeuille
au 31 décembre 2013

Pour accompagner les transitions politiques dans la région et soutenir une croissance inclusive, PROPARCO concentre ses efforts en faveur de l'emploi. Cela se traduit par le soutien au secteur de l'enseignement supérieur et de l'aménagement du territoire, et par l'appui au développement du tissu de PME, y compris par l'intermédiation financière. Elle accompagne aussi le développement d'infrastructures d'énergies renouvelables.

«**PROPARCO intervient dans 70 pays sur quatre continents, des grands émergents aux pays les plus pauvres, dans des environnements politiques stables ou fragiles, pour promouvoir une croissance inclusive et durable.**»

Ghislain DE VALON

Directeur général délégué en charge du Secrétariat général, PROPARCO

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

20%

du portefeuille
au 31 décembre 2013

Dans une région en forte croissance mais encore confrontée à de nombreux défis sociaux et environnementaux, PROPARCO oriente son activité en faveur d'une croissance verte et solidaire. Elle soutient le développement des infrastructures d'éducation et de santé, la microfinance, l'essor des énergies renouvelables et le financement du secteur agro-industriel, porteur d'enjeux environnementaux majeurs.

ASIE

18%

du portefeuille
au 31 décembre 2013

PROPARCO appuie, en Asie, le développement de modèles économiques durables, conciliant environnement et réduction des inégalités. Elle cible des secteurs d'activité tels que la santé, l'éducation supérieure, les énergies renouvelables ou la microfinance. Dans la région du Mékong, son action s'articule autour du soutien au secteur bancaire, du développement des infrastructures et de l'appui direct aux entreprises.

OUTRE-MER

4%

du portefeuille
au 31 décembre 2013

Dans les départements et territoires ultra-marins, PROPARCO apporte son soutien au secteur de l'aménagement urbain durable, ainsi qu'au développement des PME. Elle mobilise, à cet effet, ses outils en fonds propres peu disponibles en Outre-mer. Grâce à sa connaissance des pays limitrophes, PROPARCO s'attache plus globalement à accompagner le secteur privé ultra-marin vers une meilleure intégration dans son environnement régional.

Multi-Pays, 2% du portefeuille au 31 décembre 2013



Une large gamme d'instruments financiers

 **CAUCASE**

Soutenir une microfinance responsable

Pour sa première intervention en Azerbaïdjan, PROPARCO a accordé un prêt de 15 MUSD à Access Bank, un établissement leader sur le secteur de la microfinance. Cet appui lui permettra de développer son activité de prêts destinée aux micros et petites entreprises.

Access Bank est un bon exemple d'institution réussissant à conjuguer performance financière et mission sociale. Elle a adhéré aux principes de protection de la clientèle de l'initiative Smart Campaign : prévention du surendettement, traitement équitable et respectueux des clients, mécanismes de résolution des plaintes font l'objet d'une attention particulière.

PRÊTER À LONG TERME

PROPARCO dispose d'une gamme de prêts diversifiés : seniors, mezzanines, convertibles, etc. Libellés en devise ou en monnaie locale, ils s'échelonnent de 3 à 100 M€, sur une durée de 5 à 20 ans.

Un accord de sous-participation avec l'AFD lui permet d'accroître le montant de ses prêts, grâce aux financements complémentaires de sa maison-mère. Des dispositifs de cofinancement avec d'autres institutions financières de développement peuvent aussi être mobilisés.

INTERVENIR EN FONDS PROPRES

PROPARCO peut mobiliser auprès de ses clients des instruments de haut de bilan : apports en capital, comptes courants d'actionnaires, obligations convertibles, etc. Elle investit également dans des fonds d'investissement généralistes et sectoriels. Ses prises de participation, toujours minoritaires, s'échelonnent de 0,5 à 20 M€ et ont vocation à être cédées à un horizon de 5 à 8 ans. Détenue par l'AFD et gérée par PROPARCO, le Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique (FISEA) lui permet également de mobiliser des ressources en fonds propres.

GARANTIR

PAR SA SIGNATURE, PROPARCO apporte à ses clients une garantie de solvabilité qui peut prendre plusieurs formes : garanties d'emprunt obligataire, d'emprunt interbancaire ou d'emprunt en monnaie locale.

Une démarche d'accompagnement



RENFORCER LES CAPACITÉS

LE SECTEUR PRIVÉ n'a pas seulement besoin de financements. Pour innover et se renforcer, il a besoin d'accompagnement dans des domaines comme la gouvernance, la gestion financière, les ressources humaines ou encore la gestion environnementale et sociale. C'est pourquoi, en complément de sa gamme d'instruments financiers, PROPARGO propose à ses clients une assistance technique destinée à renforcer la viabilité de leurs projets, à soutenir des initiatives innovantes et à pérenniser des modèles économiques et à fort impact. Ces projets sont essentiellement financés par l'enveloppe d'assistance technique du fonds FISEA. PROPARGO les accompagne également dans l'amélioration de leurs performances environnementales et sociales, à travers la Facilité d'appui au renforcement des capacités de gouvernance (FRCG) de l'AFD. Des offres d'accompagnement à l'innovation et de conseil financier, notamment à destination des PME, peuvent également leur être proposées.

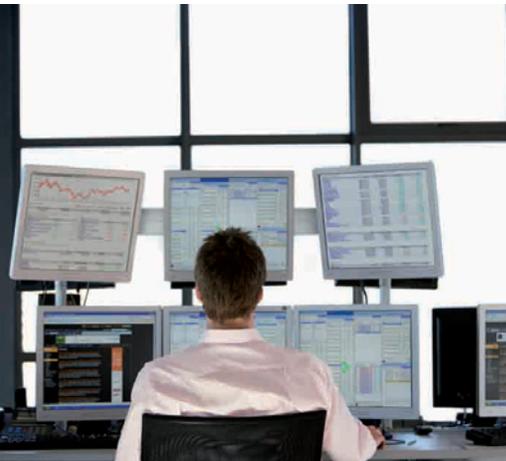
OFFRIR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

EN SUS DE SES FINANCEMENTS, PROPARGO offre à ses clients l'accès à son réseau de partenaires, ainsi qu'à l'expertise et au réseau du groupe AFD. PROPARGO leur fait également bénéficier de la reconnaissance de ses standards élevés au niveau environnemental, social et de gouvernance.

« Au-delà des financements, PROPARGO propose à ses clients des appuis plus qualitatifs, allant de l'assistance technique à l'accès à son réseau d'affaires. En ce sens, elle se positionne comme un véritable partenaire du secteur privé. »

Marie-Hélène LOISON

Directrice générale déléguée en charge des Opérations, PROPARGO



Une gestion efficace des risques

LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

PROPARCO s'est dotée d'un corps de procédures et de dispositions contractuelles

afin de lutter contre la corruption, la fraude, les pratiques anti-concurrentielles, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de sécurité financière du groupe AFD, lui permet de prévenir, détecter, surveiller et maîtriser le risque de non-conformité lié à ses activités et à sa zone d'intervention. Il repose sur un ensemble de points de contrôle aux différents stades de la vie d'un projet : évaluation de la qualité des contreparties lors de l'instruction, suivi des modalités d'exécution et de financement, etc.

UN CADRE GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

LE SYSTÈME de surveillance des risques de PROPARCO repose sur un système de limites opérationnelles, par géographie, secteur, contrepartie et produit. Il s'appuie aussi sur des méthodes de provisionnement prudentes et l'examen trimestriel du portefeuille jugé sensible par le comité des risques. Celui-ci se charge également de surveiller les risques financiers susceptibles d'affecter la solidité financière de PROPARCO.

L'ANALYSE DES RISQUES DANS LE CYCLE DU PROJET

POUR CHAQUE PROJET, PROPARCO sollicite des avis indépendants pour évaluer les risques de crédit, financiers, juridiques, environnementaux et sociaux, ou de conformité. Toute décision de financement repose ainsi sur l'examen approfondi et contradictoire des différents facteurs de risque. L'évolution de son profil de risques est analysée durant toute sa durée de vie en portefeuille.

LA MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

PROPARCO s'assure de l'engagement de ses clients à considérer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG] et à prendre les mesures nécessaires pour les éliminer ou, s'ils sont inévitables, les réduire ou les compenser. Après évaluation du projet, des actions visant à l'amélioration des aspects E&S du projet ou de sa gouvernance sont négociées avec le client et traduites en engagements dans la documentation juridique.

Un large réseau de partenaires



LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

PROPARCO est membre d'EDFI, l'association des institutions financières de développement européennes. Son rôle : renforcer la coopération technique et financière entre ses membres. Les membres d'EDFI ont créé deux facilités de cofinancement : l'EFPP (*European Financing Partners*) pour financer des projets dans la zone Afrique, Caraïbes et Pacifique, et l'ICCF (*Interact Climate Change Facility*) pour soutenir des projets de lutte contre le changement climatique. Ces initiatives permettent d'accroître la capacité de mobilisation financière de PROPARCO et de réduire ses coûts d'instruction. Une facilité de cofinancement conjointe entre PROPARCO et ses homologues allemand et néerlandais DEG et FMO a également été mise en place.

DES PARTENARIATS AVEC LES ACTIONNAIRES

DES COLLABORATIONS avec les actionnaires peuvent être engagées autour de projets ou secteurs d'activité. Par exemple, PROPARCO et AKFED cofinancent des projets dans le tourisme et les infrastructures. Des partenariats plus larges peuvent également être noués avec l'AFD.

LA COLLABORATION AVEC LA SFI

PROPARCO a noué un partenariat avec la Société financière internationale (SFI), DEG et FMO. L'objectif : faciliter les démarches de cofinancement dans des régions délaissées par les banques commerciales.

AFRIQUE

Des débouchés pour les producteurs

En 2013, PROPARCO a coordonné un prêt de 75 MUSD, dont 25 MUSD de sous-participation de l'AFD et 30 MUSD d'EFPP, pour soutenir l'expansion d'Export Trading Group (ETG). Actif dans 30 pays africains, ETG s'est développé sur toute la chaîne de valeur agro-industrielle : de l'approvisionnement (majoritairement auprès de petits producteurs) jusqu'à la distribution sur les marchés internationaux, en passant par la transformation et l'emballage.

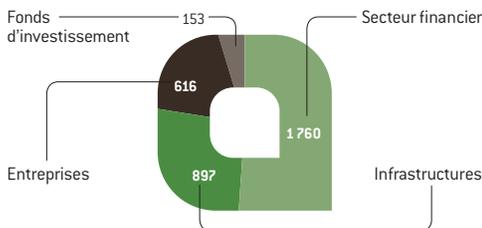
Ce financement permettra notamment la construction d'unités de transformation et d'entrepôts dans huit pays qui contribueront à accroître les débouchés pour les productions africaines.

En 2013, PROPARCO a conforté son activité avec 850 M€ de signatures (+15 % en un an) et un portefeuille de 3,4 Md€ (+10% en un an). Des résultats qui confirment sa place parmi les principales institutions financières européennes de développement.

Les résultats financiers

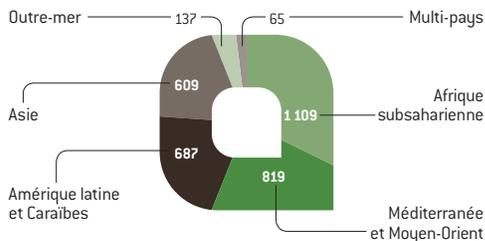
PORTEFEUILLE TOTAL PAR SECTEUR

(en M€) au 31 décembre 2013



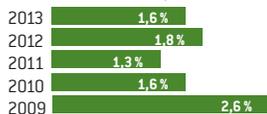
PORTEFEUILLE TOTAL PAR RÉGION

(en M€) au 31 décembre 2013



CRÉANCES DOUTEUSES 2009-2013

(en % de l'encours sur prêts)



COEFFICIENT D'EXPLOITATION 2009-2013

(en %)



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en M€)

ACTIF	31/12/13	31/12/12
Trésorerie (à vue et à terme)	180,9	215,2
Total Prêts	3 011,7	2 751,9
Prêts aux établissements de crédit	1 641,7	1 432,5
Prêts à la clientèle	1 370	1 319,4
Obligations et autres titres	37,9	33,8
Participations	477,3	480,5
Autres actifs	12,1	11,8
TOTAL ACTIF	3 719,9	3 493,2
PASSIF	31/12/13	31/12/12
Dettes	2 855	2 603,5
Autres passifs	208	251,9
Provisions	54,5	53,5
Capitaux propres	602	584,3
TOTAL PASSIF	3 719,9	3 493,2

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en M€)

	31/12/13	31/12/12
Produits de la trésorerie	4	4,8
Produits des prêts, garanties et autres titres (nets)	64,9	61,7
Produits des participations	8,5	5,4
Commissions nettes	19,1	19,7
Autres	0,6	-0,9
PRODUIT NET BANCAIRE	97,1	90,7
Frais généraux	-38,5	-33,7
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	58,6	57
Coût du risque	-6,4	-7,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	52,2	49,5
Résultat/cession d'actifs	-0,6	7,3
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	51,6	56,8
Résultat exceptionnel	0,0	0,4
Impôts sur les sociétés	-17,1	-17,9
RÉSULTAT NET	34,5	39,3



L'équipe exécutive

Direction générale

Claude PÉRIOU
Directeur général
periouc@proparco.fr

Marie-Hélène LOISON
Directrice générale déléguée
en charge des Opérations
loisonmh@proparco.fr

Ghislain DE VALON
Directeur général délégué en charge
du Secrétariat général
devalong@proparco.fr

Jérôme BERTRAND-HARDY
Adjoint à la Directrice générale déléguée
en charge des Opérations
bertrand-hardyj@proparco.fr

Jean-Baptiste SABATIÉ
Adjoint au Directeur général délégué
en charge du Secrétariat général
sabatiej@proparco.fr

Opérations

Emmanuelle MATZ
Responsable de la division
Infrastructures et mines
matze@proparco.fr

Amaury MULLIEZ
Responsable de la division
Banques et marchés financiers
mullieza@proparco.fr

Laurent KLEIN
Responsable de la division
Participations et fonds propres
kleinl@proparco.fr

Stéphanie LANFRANCHI
Responsable de la division Entreprises
lanfranchis@proparco.fr

Secrétariat général

Cécile COUPRIE
Directrice administrative
et financière
couprie@proparco.fr

Thomas ELOY
Directeur des risques
eloyt@proparco.fr

Yazid SAFIR
Directeur du portefeuille
safiry@proparco.fr

Catherine BAREYRE
Directrice juridique
bareyrec@proparco.fr

Odile CONCHOU
Responsable de la division
Environnement, Social et Impact
conchouo@proparco.fr

SECTEUR PRIVÉ ET DÉVELOPPEMENT

Secteur Privé & Développement (SP&D) est une revue trimestrielle destinée à analyser et comprendre les mécanismes par lesquels le secteur privé peut contribuer au développement des pays du Sud. *SP&D* confronte, à chaque numéro, les opinions et savoirs d'auteurs aux horizons variés provenant du monde de la recherche, du secteur privé, d'institutions de développement et de la société civile. À travers la diversité des thèmes abordés tels que l'accès à l'eau, la téléphonie mobile ou les marchés financiers, *SP&D* s'est progressivement imposée comme une publication de référence sur le rôle du secteur privé dans le développement.

Abonnez-vous gratuitement à l'adresse suivante :
registration@proparco.fr
Retrouvez le blog de la revue sur
blog.revue-secteur-privé-developpement.fr



SITE INTERNET

Le site internet de PROPARCO donne accès à une grande variété d'informations sur son offre, son approche et son activité auprès du secteur privé. Une présentation facile d'utilisation permet de découvrir ses projets à travers des fiches, des photos et des témoignages vidéos. Des communiqués de presse sont régulièrement diffusés pour informer des dernières actualités de PROPARCO. Des portails régionaux, accessibles en un clic, offrent des informations plus détaillées sur son intervention.

Venez nombreux découvrir notre site internet et suivre l'actualité de PROPARCO sur www.proparco.fr



BROCHURES INSTITUTIONNELLES

PROPARCO décline une gamme de brochures institutionnelles sur son activité.

Brochures géographiques

Disponibles pour la région du Mékong, l'Afrique subsaharienne, le Maghreb et le Moyen-Orient.

Brochures sectorielles

Disponibles pour la microfinance et l'énergie durable.

Téléchargez nos plaquettes sur www.proparco.fr



SIÈGE

PARIS

151, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

Tél. : +33 1 53 44 31 08 – Fax : +33 1 53 44 38 38

Mail : proparco@proparco.fr

ASIE

Asie du Nord et du Sud-Est

BANGKOK

Exchange Tower,

Unit 3501-02,

35th floor

388 Sukhumvit Road,

Klongtoey

Bangkok 10110, Thaïland

Tél. : +66 2 663 60 90

Fax : +66 2 663 60 77

afdbangkok@afd.fr

Pierre-Alain Pacaud

Asie du Sud

DELHI

1A Janpath

Delhi, 110 011 India

Tél. : +91 11 23 79 3747

Fax : +91 11 23 79 3738

afdnewdelhi@afd.fr

Sébastien Fleury

Chine

PÉKIN

7th Floor, Block C,

East Lake Villas,

35 Dongzhimenwai Dajie,

Dongcheng District

100027 Beijing, China

Tél. : +86 10 84 51 12 00

Fax : +86 10 84 51 13 00

afdpekin@afd.fr

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Ouest

ABIDJAN

Boulevard François Mitterrand

01 BP 1814 Abidjan,

Côte d'Ivoire

Tél. : +225 22 40 70 14

Fax : +225 22 44 21 78

proparcoabidjan@proparco.fr

Julien Lefilleur

Afrique centrale

DOUALA

96, rue Flatters

Immeuble Flatters,

2^e étage, Suite 201

BP 2283 Douala, Cameroun

Tél. : +237 33 42 06 26

Fax : +237 33 42 06 25

Ludovic Joncheray

Afrique australe et Madagascar

JOHANNESBOURG

Ballywoods Office

Park Ironwood House, 1st Floor

29 Ballyclare Drive, Bryanston

P.O. Box 130067 - Bryanston

2021 Johannesburg

South Africa

Tél. : +27 11 540 71 26

Fax : +27 11 540 71 17

proparcojohannesbourg@afd.fr

Christophe Blanchot

Nigeria

LAGOS

C/o Consulate General of France

1, Oyjinkan Abayomi Drive,

Ikoyi, Lagos, Nigeria

Tél. : +234 81 60 54 65 50

afdlagos@afd.fr

Olivier Follin

Afrique de l'Est

NAIROBI

Top Plaza – Kindaruma Road –

Off Ngong Road

P.O. BOX 45955 –

00100 Nairobi, Kenya

Tél. : +254 20 259 29 09

+254 20 259 29 13

+254 20 271 12 34

Fax : +254 20 259 29 08

afdnairobi@afd.fr

Guédi Ainaché

MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT

Méditerranée

CASABLANCA

15, avenue Mers-Sultan

20130 Casablanca, Maroc

Tél. : +212 522 29 53 97

Fax : +212 522 29 53 98

afdcasablanca@afd.fr

Olivier Luc

Moyen-Orient, Asie centrale et Caucase

ISTANBUL

Yapi Kredi PlazaC Block,

Levent, Istanbul, Turquie

Tél. : +902 122 833 111

Guillaume Barberousse

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Amérique centrale et Caraïbes

MEXICO

Torre Omega –

Campos Eliseos 345, piso 5,

Col. Chapultepec Polanco,

11560 México D.F., México

Tél. : +52 55 91 38 89 53

afdmexico@afd.fr

Matthew Saville

Amérique du Sud

SAO PAULO

Edifício Çiragan Office

Alameda Ministro Rocha

de Azevedo, 38 – 11° andar

01410-000 – São Paulo,

SP – Brasil

Tél. : +55 11 2532 - 4751

Fax : +55 11 3142 - 9884

afdsaopaulo@groupe-afd.org

Myriam Bouslama

République dominicaine, Haïti et Caraïbes

SAINT-DOMINGUE

C/ Andrés J. Aybar No. 204

Torre Malaga II, 4to piso

Santo Domingo

República Dominicana

Gilles Genre-Grandpierre

Responsables de la publication

Fanette Bardin, Karim Bourtel, Marie Guillo

Conception et réalisation

POLYNOME

Crédits photos

Armand Doug/Getty images (p. 11)

Austin Daniel/Flickr (p. 13)

BartCo/Istock (p. 16)

Chungking/Fotolia (p. 14-15)

Churchill R./Getty Images (p. 17)

Phalinn Ooi/Flickr (p. 11)

Gentilhomme D./AFD (p. 19)

Glowimages/Getty Images (couverture)

Knudsen Jens Schott/Flickr (p. 10-11)

Mike Watson Images/Thinkstock (p. 18)

Moura Joseph (p. 08)

Pashabo/Fotolia (p. 2-3)

Pgiam/Istock (p. 12,10)

Rastoin P.-E. (p. 22)

Renliuyan/Istock (p. 05)

Sunset Avenue Productions/

Getty Images (p.10)



GROUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

151, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

Tél. : +33 1 53 44 31 08 – Fax : +33 1 53 44 38 38

www.proparco.fr